

NAO 2024

1^{ère} réunion

Propositions faites par les élus CGT :

- Augmentation Générale de 5 % pour tous au 1^{er} janvier 2024
- Augmentation de la Majoration des heures de nuit 20 % => à 25 %
- Prime d'Ancienneté : Création d'une tranche supplémentaire 17 % à partir de 25 ans d'ancienneté
- 1 jour de congé supplémentaire à partir de 35 ans d'ancienneté
- Découpe Poulets :
 - o Revalorisation du Coefficient du garçon de salle 145 => 155 pour ceux qui font tous les postes + les envois extérieurs
 - o Revalorisation du Coefficient des opérateurs découpe 135 => 140 après 1 an d'ancienneté
- Prime de Transport
 - o ≤ 10 Km => 0.60 € / Jour travaillé
 - o > 10 Km => 0.90 € / Jour travaillé
- Prime de samedi travaillé :
 - o Fin de poste avant 13 h => 1 € / heure
 - o Fin de poste après 13 h => 3 € / heure
- Prime de panier :
 - o Postés : 4,30 € / Jour travaillé (*seuls les postés peuvent avoir une prime de panier*)
 - o Journée : 4,30 € Ticket restaurant (*Part salarié 3,20 €*)
- Prime de polyvalence : 5 € à chaque fois qu'un salarié fait de la polyvalence
- 1 jour de repos supplémentaire si travail le samedi

Après une suspension de séance, la Direction propose :

- + 3 % au 1^{er} mars à partir du coefficient 125
- Prime de transport :
 - o ≤ 15 Km => 0.50 € / Jour travaillé
 - o > 15 Km => 0.73 € / Jour travaillé
- La Direction étudie la prime de panier et le ticket Restaurant sous conditions d'ancienneté. Mais ce ne sera pas au 1^{er} mars (trop tôt)
- La Direction veut bien réévaluer le coefficient de l'approvisionneur cariste au quai vif de 145 à 155
- La Direction regarde la revalorisation des coefficients des garçons de salle à la découpe
- La Direction veut bien continuer à creuser l'écart entre les différents niveaux hiérarchiques ! ? Si c'est augmenter plus les plus hauts salaires, c'est exactement le contraire de ce que la CGT revendique !

La Direction accorderait un jour de repos si samedi travaillé seulement aux Cadres et Agents de Maîtrise !? **Pas aux Ouvriers !**

Résultat des mesures précédentes :

La Prime d'assiduité (intégrée au salaire) est mangée par l'inflation supérieure aux augmentations de salaire. **Le nouvel intitulé de poste "opérateur production"** a mis beaucoup plus de salariés au niveau du SMIC. **La prime de 25 € pour changements d'ateliers** n'est versée qu'à très peu de salariés car les conditions ne sont jamais remplies. Etc, etc...

La prochaine réunion de négociation (et oui il n'y en a que 2) **se tient lundi 18 mars. Si vous estimez que les propositions de la Direction sont insuffisantes, il ne faut pas trop attendre pour nous le dire, voire pour bouger.**

Merci de nous dire si cela vous suffit ou si vous voulez agir pour obtenir plus.